



**MINFARM -**

## MINFARM - Profil enseignement

---



o Deuxième semestre de la mineure (BAC13)

o WFARM1302P

## MINFARM - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences biomédicales](#) [ prog-2023-sbim1ba ]

### CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est exclusivement accessible aux étudiants inscrits en bachelier en sciences biomédicales à partir de la deuxième année.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en sciences pharmaceutiques donne accès au master en sciences pharmaceutiques moyennant un complément de formation de 11 crédits :

WFARM 1306 Microbiologie médicale (4 crédits)

WFARM 1307 Eléments de physico-chimie appliqués aux sciences pharmaceutiques (2crédits)

WFARM 1310 Médicaments inorganiques à usage diagnostique et thérapeutique (3 crédits)

WFARM 1303 Biochimie médicale (2 crédits)

### ORGANISATION PRATIQUE

Responsable académique: Emmanuel Hermans

Personne de contact: Josiane Toremans

Secretariat de l'école de pharmacie (Av. Mounier 73, SFAR 73.60, 1200 Bruxelles)

Téléphone 02/764.73.60